

Formation réglementaire – Habilitation électrique Stage initial pour personnel non électricien



Toute personne destinée à assurer des opérations d'ordres non électrique dans un environnement à risque électriques.



1 jours (7 heures) de partie théorique en salle



- Inter-entreprise ou intra-entreprise.
- Partie pratique sur site client ou dans le centre technique de formation RESO
- Repas & hébergement non inclus
- Café offert



12 personnes par session théorique.
6 personnes par session pratique (2 groupes).



Formateur expert en sécurité ATEX et suivi selon notre démarche qualité RESO..



Notre formation est accessible aux personnes en situation de handicap.
Pour tout renseignement contactez nous : formations@reso-ing.fr

OBJECTIF

Effectuer des opérations d'ordre non électrique dans un environnement à risque électrique

Connaissances et compétences requises

- Aucune connaissance en électricité n'est demandée.
- Être capable de comprendre les instructions de sécurité.

Validation de la formation

- QCM d'évaluation à la fin de la partie théorique

Documents délivrés après la formation

- Attestation de fin de formation (session théorique)
- Titre d'habilitation prérempli (session théorique)

Programme

- La réglementation et ses évolutions
- Les grandeurs électriques de base
- Les dangers et les effets du courant électrique
- Les matériels électriques et l'outillage spécifique
- Les moyens et les équipements pour la mise en sécurité
- Les acteurs et rôles en lien avec les symboles d'habilitation
- Les zones des opérations,
- Les mesures de prévention et conduite à tenir

**LES +
RESO**

- Attestation de formation et certificat d'habilitation délivrés sous 48h.
- Formation réglementaire et montée en compétence technique
- Théorie accompagnée d'une haute technicité pendant la formation
- Manipulations sur matériels de dernière génération et adaptés spécifiquement pour la formation.



SCANNE MOI

www

Retrouvez notre catalogue de formations sur le site :
www.reso-formations.catalogueformpro.com/ ou via le QR code